

FP-05

FORAGE



Gestes « barrière »

⚠ Le COVID 19 n'a pas supprimé tous les autres risques usuels des chantiers : ne les oubliez pas !

Activités concernées

Installation de l'atelier de forage
Forage
Tubage et cimentation
Nettoyage et développement du forage
Essai de pompage
Diagraphie par prestataire extérieur

Facteurs de risque

Coactivité
Proximité (impossibilité de respect de la distance de 2 mètres dans certaines tâches)
Outillage commun
Pas d'accès à proximité des moyens de lavage et de désinfection
Coactivité avec des prestataires extérieurs

ACTIVITÉS

MESURES EXCEPTIONNELLES DE REMÉDIATION COVID-19

ORGANISATIONNELLES

TECHNIQUES

HUMAINES

**Installation de l'atelier
de forage**

- Privilégier la distance de 2 mètres minimum entre chaque intervenant
- Point d'eau à disposition
- Utilisation par une seule personne des moyens de manutention (chariot élévateur)
- Mise en place de la foreuse uniquement par le chef de chantier y compris raccords
- Matérialiser la zone de forage avec interdiction d'accès aux personnes étrangères à l'entreprise

- Port du masque de protection (a minima grand public de catégorie 1) pendant toute la durée du poste, quelle que soit la tâche à effectuer
- Utiliser des lunettes de protection qui doivent être désinfectées après utilisation
- Se laver les mains régulièrement : savon, eau et essuie main à usage unique à privilégier, gel ou solution hydroalcoolique sinon
- Désinfecter le gros matériel (foreuse, GE, compresseur, pompe à boue, etc...) au début et à la fin du poste avec une solution chlorée à 3% max
- Désinfecter le petit matériel (outillage) par lingette ou solution chlorée au début et à la fin du poste

- Briefing préalable du Chef de chantier avant action
- Consignes pour l'utilisation des masques, lunettes, gants, lavage des mains
- Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques aux Covid-19

<p>Travaux de Forage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la distance de 2 mètres minimum entre chaque intervenant 	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque pendant toute la durée du poste quelle que soit la tâche à effectuer • Utiliser des lunettes de protection qui doivent être désinfectées après utilisation • Se laver les mains régulièrement : savon, eau et essuie main à usage unique à privilégier, gel ou solution hydroalcoolique sinon - Point d'eau à disposition • Désinfecter le poste de travail par pulvérisation eau de javel 3%, au début et à la fin du poste • Désinfecter le gros matériel (foreuse, GE, compresseur, pompe à boue, etc..) au début et à la fin du poste • Désinfecter le petit matériel (outillage) par lingette ou solution chlorée au début et à la fin du poste • Désinfecter le matériel tubulaire en fin de poste et pulvérisation d'une solution chlorée à 3% max 	<ul style="list-style-type: none"> • Consignes pour l'utilisation des masques, lunettes, gants, lavage des mains
<p>Tubage et cimentation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque collaborateur sera affecté à une tâche Exemple : 1 pour le mélangeur à coulis, 1 pour la pompe d'injection 	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque pendant toute la durée du poste quelques soit la tâche à effectuer • Utilisation de lunettes de protection qui doivent être désinfectées • Rinçage régulier des mains : savon, eau et essuie main à usage unique à privilégier, gel ou solution hydroalcoolique sinon - Point d'eau à disposition • Lors d'une manutention rapprochée entre deux collaborateurs le port du masque est essentiel • Rincer le mélangeur à coulis après utilisation • Désinfecter le mélangeur après utilisation par une solution chlorée à 3% max 	<ul style="list-style-type: none"> • Consignes pour l'utilisation des masques, lunettes, gants, lavage des mains
<p>Nettoyage et développement du forage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la distance de 2 mètres minimum entre chaque intervenant • Outil individuel ou préposés uniques à une tâche 	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque pendant toute la durée du poste quelle que soit la tâche à effectuer • Utiliser des lunettes de protection qui doivent être désinfectées après utilisation • Se laver les mains régulièrement : savon, eau et essuie main à usage unique à privilégier, gel ou solution hydroalcoolique sinon 	<ul style="list-style-type: none"> • Consignes pour l'utilisation des masques, lunettes, gants, lavage des mains

<p>Nettoyage et développement du forage (suite)</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Ventilation forcée obligatoire, de préférence en mode extraction, si travail en sous-sol • Désinfecter le petit matériel (outillage) par lingette ou solution chlorée au début et à la fin du poste • Pulvériser une solution chlorée à 3% max sur les tubulaires d'air-lift 	
<p>Essai de pompage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la distance de 2 mètres minimum entre chaque intervenant • Manutention à 2 personnes des pièces inférieures à 2 mètres, si possible • Manutention par une seule personne des pièces inférieures à 2 mètres, si possible • Outil individuels ou préposés uniques à une tâche 	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque pendant toute la durée du poste quelle que soit la tâche à effectuer • Se laver les mains régulièrement : savon, eau et essuie main à usage unique à privilégier, gel ou solution hydroalcoolique sinon - Point d'eau à disposition • Pulvériser une solution chlorée à 3% max sur les tubulaires de pompage et de la pompe immergée • Port des gants impératif • Utilisation de lunettes de protection qui doivent être désinfectées 	<ul style="list-style-type: none"> • Consignes pour l'utilisation des masques, lunettes, gants, lavage des mains
<p>Diagraphie par prestataire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la distance de 2 mètres minimum entre chaque intervenant 	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque pendant toute la durée du poste quelle que soit la tâche à effectuer • Se laver les mains régulièrement : savon, eau et essuie main à usage unique à privilégier, gel ou solution hydroalcoolique sinon - point d'eau à disposition • Utiliser des lunettes de protection 	<ul style="list-style-type: none"> • Consignes pour l'utilisation des masques, lunettes, gants, lavage des mains
<p>Ressources documentaires associées</p>	<p>Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus covid-19 (OPPBTP) dans sa version du 01/02/2021</p>		